



FÉDÉRATION GÉNÉRALE
DES FONCTIONNAIRES
FORCE OUVRIÈRE

FONCTION PUBLIQUE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



Paris, le 27 juillet 2023

Monsieur Stanislas Guerini
Ministre de la Transformation
et de la Fonction publiques

Hôtel de Rothelin-Charolais
101 rue de Grenelle
75700 Paris

Objet : Pouvoir d'achat des agents publics

Monsieur le ministre,

A l'occasion de la rencontre salariale du 12 juin dernier, vous avez annoncé plusieurs mesures en matière de rémunération et en particulier deux mesures indiciaires pour tous les agents publics (l'augmentation de 1,5% de la valeur du point d'indice au 1er juillet 2023 ainsi que l'attribution de 5 points d'indice sur la grille au 1er janvier 2024) et l'attribution d'une prime « pouvoir d'achat » pour une partie des agents publics.

Outre le fait qu'il n'apparaît pas nécessaire de vous réitérer notre insatisfaction quant au niveau insuffisant de ces mesures, il apparaît cette année encore, au regard de plusieurs remontées de nos mandants, que certains services n'appliquent pas ou alors partiellement la mise en œuvre de l'ensemble de ces mesures à l'égard des agents contractuels.

C'est la raison pour laquelle, Force ouvrière vous sollicite afin que vous puissiez confirmer les modalités d'application de ces mesures à l'ensemble des agents publics et que l'ensemble des services soit destinataire de votre décision.

Dans l'attente de votre réponse, et restant à votre disposition pour échanger sur ce point, je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma haute considération.

Christian GROLIER
Secrétaire général